



STEPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORET,
PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT

MATTHIAS FEKL
SECRETAIRE D'ETAT CHARGE DU
COMMERCE EXTERIEUR,
DE LA PROMOTION DU TOURISME ET
DES FRANÇAIS DE L'ETRANGER

Paris, le 23 septembre 2015

Communiqué de presse

Stéphane LE FOLL et Matthias FEKL saluent la réouverture des exportations de viande bovine vers l'Afrique du Sud

Stéphane LE FOLL, Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, Porte-parole du Gouvernement et Matthias FEKL Secrétaire d'Etat chargé du Commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des français de l'étranger, saluent l'annonce par l'Afrique du Sud de la levée de l'embargo sur la viande bovine française désossée et les abats.

En effet, après 5 ans de négociations, les autorités sud-africaines viennent de donner leur accord à la levée de l'embargo qui touchait ces produits suite à la crise de l'ESB. En parallèle, les négociations se poursuivent pour permettre, le plus rapidement possible, la réouverture du marché sud-africain pour la viande bovine non désossée.

Cette annonce du gouvernement sud-africain, qui fait suite à celle du gouvernement vietnamien le 2 septembre dernier, et à celle du 13 août par les autorités singapouriennes de la levée de leur embargo sur les exportations de viande bovine française, est une très bonne nouvelle et conforte l'action du gouvernement dans la mise en œuvre du volet international du plan de soutien à l'élevage français.

La consommation annuelle de viande bovine en Afrique du Sud s'élève à 892 000 tonnes et a progressé de 1,2% par an au cours des 10 dernières années. Chaque année l'Afrique du sud importe en moyenne entre 30 et 50 000 t de viande bovine. Les perspectives de consommation sont favorables avec une hausse attendue de la consommation de 28% d'ici à 2024.

Contacts presse :

Cabinet de Stéphane LE FOLL : 01 49 55 59 74

Cabinet de Matthias FEKL : 01 43 17 47 03